

Ton avis m'intéresse



Fin juillet, le SANEER a été destinataire d'un courrier du DSR indiquant qu'une réflexion sur la procédure d'évaluation de l'examen pratique de la catégorie B du permis de conduire avait été engagée par la délégation dont voici le courrier :

La délégation à la sécurité routière a engagé une réflexion sur la procédure d'évaluation de l'examen pratique de la catégorie B du permis de conduire. Différentes pistes ont été étudiées par des inspecteurs et des délégués référents de l'INSERR, et également soumises à un groupe d'experts de la CIECA.

Je souhaitais vous faire part des évolutions aujourd'hui envisagées et recueillir votre avis.

Avant le début de l'examen pratique, la présentation de l'épreuve aux candidats pourrait être adaptée et synthétisée. Si celle-ci demeure individuelle, les éléments de langage seraient recentrés sur l'essentiel, et un film de présentation de l'épreuve serait réalisé et mis à disposition des candidats sur le site de la sécurité routière.

Afin d'harmoniser l'évaluation de la compétence « savoir s'installer et assurer la sécurité à bord », seulement trois items de la compétence seraient désormais évalués : l'installation, la vérification des ouvrants, la vérification du port de la ceinture. Il serait attendu du candidat qu'il explique sa façon de procéder.

La conduite autonome pourrait être mieux prise en compte et évaluée tout au long de l'épreuve.

La notation 0 serait redéfinie pour tenir compte des observations constatées sur le terrain.

La possibilité de partir avec deux candidats à bord pourrait être expérimentée dans deux départements, dont un en Île-de-France.

Il est enfin envisagé d'expérimenter dans un département l'évaluation des examens de la catégorie B avec l'inspecteur placé à l'arrière du véhicule. Le formateur placé aux doubles commandes serait chargé d'assurer la sécurité, l'inspecteur serait informé de toute intervention sur les commandes par un système lumineux et sonore.

La mise en œuvre de ces dispositions nécessite des modifications réglementaires et une mise à jour du guide d'évaluation. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître vos observations pour mi-septembre. Mon objectif est de mettre œuvre ces modifications au plus tard le 1^{er} Janvier 2019 et de lancer les expérimentations dès cet automne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Sur la deuxième page, tu trouveras un questionnaire qui me permettra de connaître ton avis et ton expérience du terrain.

Ton expérience et ton avis m'intéressent :



1. le discours d'accueil

Individuel

Collectif

Sans changement

Plus synthétisé

Suggestions :

2. l'harmonisation de l'évaluation de la compétence «savoir s'installer et assurer la sécurité à bord»,

Sans changement

Installation, ouvrants, ceinture + explications

Suggestions :

3. la conduite autonome,

Sans changement

Tout au long du parcours

Suggestions :

4. la révision de la notation 0,

Sans changement

Evolution

Suggestions :

5. la possibilité de partir avec deux candidats,

Individuel

Avec deux candidats

Suggestions :

6. l'expérimentation de l'évaluation des examens de la catégorie B avec l'IPCSR placé à l'arrière du véhicule.

IPCSR à l'avant

IPCSR à l'arrière

Suggestions :

Observations :